

RAPPEL

Pour toute dotation d'un bac d'ordure ménagère, merci de contacter l'agglomération par téléphone au **04 66 90 58 00** ou par mail à redevance.incitative@gardrhodanien.fr

Pour toute dotation d'un badge d'ordure ménagère, merci de contacter les Services techniques par téléphone au **04 66 50 68 80** ou par mail à rcoluzzi@laudunlardeise.fr

Sont présent sur toute la commune plusieurs PAV (verre, papier et textile), des composteurs collectifs, ainsi qu'une déchetterie (QR-Code à récupérer sur le Web usager).

Le dépôt d'ordures et d'encombrants est interdit et passible d'une amende :



150 € pour petit dépôt : canette, mouchoir, déjection animale, ...

750 € pour dépôt moyen : sac poubelle, cagette, journaux, ...


1500 € pour dépôt de gros volume : gravats, déchets végétaux, électroménagers, polluants, ...

Collecte des ordures ménagères

La collecte s'effectue le **lundi matin**, pensez à sortir votre bac **devant votre domicile uniquement la veille au soir à partir de 17H**, et de le rentrer après la collecte, afin d'éviter que des déchets traînent sur la voie publique.

JE VEUX ÊTRE COLLECTÉ.


Poignée du conteneur **face à la route** et accessible aux agents de collecte



route

JE NE VEUX PAS ÊTRE COLLECTÉ (JE NE PEUX PAS STOCKER MON BAC).

Pour ceux qui ne peuvent pas stocker un bac, une serrure ou un autocollant a été apposé.



route



PENSEZ À LE SORTIR LA VEILLE AU SOIR, À PARTIR DE 17H, ET À LE RENTRER APRÈS LA COLLECTE.

Positionnez la poignée **face à la maison** pour ne pas être collectés la semaine suivante.

REFUS DE COLLECTE POUR :

✗ LE COUVERCLE ENTROUVERT ;

✗ LE SAC DÉPOSÉ EN PLUS DU BAC AU-DESSUS DU COUVERCLE ;

✗ LE SAC DÉPOSÉ EN PLUS DU BAC À CÔTÉ DU BAC.



BON À SAVOIR !

- L'Agglomération du Gard rhodanien vend des sacs prépayés en cas de dépassement ponctuel de votre production de déchets (panne de congélateur, fête familiale...).

- Il est possible d'équiper son bac à ordures ménagères d'une serrure au prix de 50 euros.


La collecte s'effectue le **jeudi matin**, pensez à sortir vos sacs **devant votre domicile uniquement la veille au soir à partir de 17H**, afin d'éviter que les sacs soient éventrés et que des déchets traînent sur la voie publique.

LES EMBALLAGES DANS LE SAC JAUNE
(À RÉCUPÉRER EN MAIRIE)

COMPACTER SES EMBALLAGES






MAIS NE PAS LES EMPILER



SORTIR LES SACS/BACS JAUNES UNIQUEMENT LA VEILLE AU SOIR DE LA COLLECTE

ERREUR DE TRI = SAC REFUSÉ = FACTURE PLUS ÉLEVÉE

MÉTAUX	CARTONS D'EMBALLAGES	BRIQUES	BOUTEILLES	FILMS SACHETS	POTS	BARQUETTES
 <ul style="list-style-type: none"> • Blisters vides de médicament • Aérosols • Barquettes aluminium • Boîtes métal • Canettes • Capsules de café • Conserves • Couvertcles... 	 <ul style="list-style-type: none"> • Boîtes à œufs • Cartonnettes • Emballages en carton • Petits cartons... <div style="background-color: red; color: white; padding: 2px; font-size: small;"> <p>⚠ Taille maximale des cartons autorisée : boîte à pizza</p> </div>	 <ul style="list-style-type: none"> • Crèmes • Briques de lait • Briques de jus de fruits ou soupe... 	 <ul style="list-style-type: none"> • Bidons • Bouteilles • Cubitainers • Flacons • Gels douche • Shampoings • Sprays • Tubes de crème... 	 <ul style="list-style-type: none"> • Films alimentaires • Sacs plastique • Sacs de congélation • Sachets... 	 <ul style="list-style-type: none"> • Boîtes rigides • Gourdes de compote • Pots de yaourt • Pots de crème... 	 <ul style="list-style-type: none"> • Barquettes polystyrène • Barquettes en plastique • Blisters • Barquettes vides de plat cuisiné...
<p>NE PAS METTRE DANS LE SAC JAUNE : Gros cartons, Emballages empilés, vêtements, chaussures, peluches, maroquinerie, livres, journaux, magazines, lettres, enveloppes, cahiers, publicités, déchets divers.</p>						

Points d'apports volontaires

LES VERRES DANS LE CONTENEUR VERT




- Petites bouteilles en verre
- Grandes bouteilles en verre
- Bocaux
- Flacons de parfum
- Pots en verre...

NE PAS Y JETER LA VAISSELLE EN VERRE, LES VITRES, LES BOUCHONS ET LES COUVERTCLES

LES PAPIERS DANS LE CONTENEUR BLEU




- Livres
- Journaux
- Magazines
- Catalogues
- Lettres
- Enveloppes
- Cahiers
- Publicités...

LES TEXTILES DANS LA BORNE LE RELAIS




- Vêtements
- Chaussures
- Peluches
- Maroquinerie...

⚠ METTRE LES TEXTILES DANS UN SAC AVANT DE LES DÉPOSER DANS LA BORNE

👍 TEXTILES TROUVÉS, DÉCHIRÉS ACCEPTÉS

toujours une **DÉCHETTERIE** PRÈS DE CHEZ VOUS !



INFO DÉCHETTERIE
04 66 90 58 00

LAUDUN - L'ARDOISE
30290 - Chemin des Tuileries
Coordonnées GPS :
Latitude N 44° 6' 22.467"
Longitude E 4° 40' 20.1504"

HORAIRES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h - 11h50	8h - 11h50	8h - 11h50	8h - 11h50	-	8h - 11h50
14h - 16h50	14h - 16h50	14h - 16h50	14h - 16h50	-	13h - 16h50

FERMETURE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS



DÉCHETS ACCEPTÉS

- Gravats
- Bois
- Cartons
- Ferrailles
- Végétaux
- Verre
- Encombrants
- Papiers
- Emballages recyclables
- Solvants
- Batteries/piles
- Acides bases
- Produits phytosanitaires
- Peintures
- Huiles de moteur
- DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

INTERDITS

Pour des raisons de sécurité ou d'organisations de filières de recyclage, certains déchets sont refusés en déchetteries

- Pneus
- Bouteilles sous pression, gaz, extincteurs...
- Goudron liquide
- Fusée de détresse
- Explosif
- Médicaments non utilisés
- DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)
- Plastiques agricoles
- Bidons phyto-sanitaires
- Huiles hydrauliques et isolantes, PCB

- ◆ Pendant cette année de mise en place chaque foyer bénéficie d'un forfait de 36 passages annuels, dans la limite de 3 passages par jour maximal et à hauteur de 2m³ de déchets par passage, à la déchetterie.
- ◆ Les passages supplémentaires sur cette année d'expérimentation seront autorisés, **sans blocage**.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES 10 DÉCHETTERIES DE L'AGGLOMÉRATION

Du lun. au ven. : 8h - 11h50 - 14h - 16h50 / Sam. : 8h - 11h50 - 13h - 16h50 (hiver)
Du lun. au sam. : 7h - 13h50 (été)

	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1 CHUSCLAN						
2 CONNAUX						
3 CORNILLON						
4 LAUDUN-L'ARDOISE						
5 LIRAC						
6 PONT-SAINT-ESPRIT						
7 SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS						
8 SAINT-LAURENT-DES-ARBRES						
9 SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET						
10 SAINT-NAZAIRE						

FERMETURE EN SEMAINE, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS



Accès déchetteries

L'accès aux déchetteries se fait par QR-Code, pour l'obtenir inscrivez-vous sur le site web dédié aux usagers en scannant le QR-code suivant ou en contactant l'agglomération au 04 66 90 58 00.



Compostage

➔ COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Vous pouvez acheter un composteur individuel auprès de l'agglomération au prix réduit de 20 € (avec bioseau).

Ce composteur vous permet d'y mettre vos déchets alimentaires et vos déchets verts du jardin.

La distribution du composteur se fait sur rendez-vous par téléphone au 04 66 90 58 00 ou sur le site de l'agglomération.



➔ COMPOSTAGE COLLECTIF



- ◆ Parking Victor Schoelcher / Face au Foyer Marie Durand (coordonnée GPS : 44.103468, 4.654147)
- ◆ Parking Victor Schoelcher / Face à la Gendarmerie (coordonnée GPS : 44.102734, 4.653841)
- ◆ Place du 19 Mars 1962 / Parking des Arènes (coordonnée GPS : 44.107854, 4.655960)

Important : NE PAS METTRE DANS LE COMPOSTEUR



! MERCI DE COUPER VOS FRUITS ET LÉGUMES S'ILS SONT ENTIERS !

Pour plus d'infos sur le compostage, scannez le QR-Code



Infos Redevance Incitative

Pour tout renseignement sur la Redevance Incitative, merci de contacter l'agglomération par téléphone au 04 66 90 58 00 ou par mail à redevance.incitative@gardrhodanien.fr

Vous pouvez également avoir plusieurs informations en consultant le site de l'agglomération (<https://www.gardrhodanien.fr>) ou en scannant le QR-code suivant.

